

SECTION SPORTIVE : VOILE



Quels sont les objectifs ?

1 - Sportifs:

- améliorer son niveau de pratique sportive au moyen d'un entraînement soutenu.
- acquérir les connaissances et les savoirs indispensables à la gestion de sa vie physique de sportif.

2 - Educatifs :

- contribuer à la réussite de son parcours d'orientation au collège et au lycée par la valorisation du suivi de son projet sportif.
- former un pratiquant sportif et lucide, capable de s'impliquer dans les rôles d'aide et d'encadrement (arbitre ou moniteur).

A qui s'adresse cette section ?

A tous les élèves motivés souhaitant un complément de pratique sportive leur permettant d'améliorer leurs performances en voile tout en poursuivant une scolarité normale, de la 6^{ème} à la 3^{ème} pour le collège et de la 2nde jusqu'à la terminale pour le lycée (entrée en section à tous les niveaux).

Le fonctionnement :

- Accueil au club des Régates de Royan ou de St Georges Voiles, une demi-journée par semaine l'après-midi durant 4 heures pendant 23 semaines à l'automne et au printemps (coupure hivernale).
- déplacements :
Pour le collège > en bus vers le site de pratique (les parents récupèrent ensuite leurs enfants à la base nautique).
Pour le lycée > en bus aller/retour pour les secondes. Déplacement autonome pour les élèves de première et de terminale.
- encadrement des séances par un professionnel du club (diplôme de brevet d'état).
- coordination entre les clubs et les établissements scolaires gérée par les enseignants d'EPS.

Obligations :

- Affiliation à l'association sportive de l'établissement.
- Affiliation à un club de voile local.
- Participation aux championnats de voile UNSS.



Contact au collège
Emile ZOLA :

Mr JEAN

05 46 05 00 40



Contact au lycée
CORDOUAN :

Mme SUIRE

05 46 23 51 70



En partenariat avec la
Communauté
d'Agglomération Royan
Atlantique